



Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la
Stabilisation en République démocratique du Congo

United Nations Organization Stabilization Mission
in the Democratic Republic of the Congo



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

**UN RAPPORT DE L'ONU DÉTAILLE LES HORREURS DE LA VIOLENCE DANS L'OUEST
DE LA RDC, APPELLE À DES MESURES POUR POURSUIVRE LES RESPONSABLES ET
ÉVITER DE NOUVELLES EFFUSIONS DE SANG**

ENGLISH VERSION BELOW

Une mission d'enquête spéciale sur le territoire de Yumbi, dans la province de Mai-Ndombe, à l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC), a révélé que de graves attaques intercommunautaires menées du 16 au 18 décembre 2018 sur quatre sites avaient été planifiées et exécutées avec le soutien des chefs coutumiers et pourraient constituer des crimes contre l'humanité.

Le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC a ouvert une enquête après avoir reçu des allégations selon lesquelles 890 personnes auraient été tuées et des milliers d'autres déplacées à la suite d'affrontements entre les communautés Banunu et Batende.

L'enquête a pu confirmer qu'au moins 535 hommes, femmes et enfants ont été tués et 111 autres blessés dans les villes de Yumbi, Bongende et Nkolo II. En outre, près d'un millier de bâtiments, principalement des maisons ainsi que des églises, des écoles et des centres de santé ont été détruits ou pillés. L'équipe d'enquête n'a pas pu se rendre au Camp Nbanzi où des attaques auraient également été rapportées. Le nombre réel de victimes serait probablement plus élevé, car de nombreux corps ont vraisemblablement été jetés dans le fleuve Congo. Il n'a également pas été possible de confirmer le nombre de personnes toujours portées disparues ; on estime à 19 000 le nombre de personnes déplacées par la violence, dont 16 000 ayant traversé le fleuve Congo pour se rendre en République du Congo.

L'enquête a révélé que les attaques, déclenchées suite à un différend à propos de l'enterrement d'un chef coutumier Banunu, ont suivi des schémas remarquablement similaires. Caractérisées par leur violence et leur rapidité, elles n'ont laissé que peu de temps aux victimes pour fuir. Les attaques étaient dirigées par des villageois Batende équipés d'armes à feu, notamment de fusils de chasse, de machettes, d'arcs, de flèches et d'essence, et ciblaient les villageois Banunu. Les victimes ont été attaquées dans les rues, chez elles et alors qu'elles tentaient de fuir.

Le rapport détaille des crimes graves documentés : par exemple une fillette de deux ans aurait été jetée dans une fosse septique. Une autre femme aurait été violée brutalement après que son enfant de trois ans a été décapité et son mari tué. Dans certains cas, des témoins ont déclaré que l'on avait demandé aux victimes si elles étaient ou non Banunu, avant leur assassinat. Beaucoup ont été tués alors qu'ils tentaient de traverser le fleuve Congo. D'autres ont été brûlés vifs chez eux et certains survivants ont été gravement blessés. Dans certains cas, les assaillants ont mutilé les corps de leurs victimes, leur coupant la tête, les membres et les organes génitaux.

« La similitude dans la manière dont les attaques ont été menées suppose qu'une consultation et une organisation préalable ont eu lieu », indique le rapport. « De nombreuses sources ont indiqué que certains chefs de villages à majorité Batende avaient participé à la planification des attentats. »

L'enquête a conclu que les crimes répertoriés à Yumbi pouvaient constituer des crimes contre l'humanité, de meurtre, de torture, de viol et d'autres formes de violences sexuelles, ainsi que de persécution.

Le rapport souligne que la violence a été facilitée par l'absence d'action de l'État pour la prévenir, soulignant que « les autorités provinciales semblent avoir manqué à leur responsabilité de protéger la population ». En dépit de signes évidents de tensions et de risques de violence accrus, aucune mesure n'a été prise pour renforcer la sécurité avant les attaques.

Le rapport met en garde contre le risque de reprise de la violence.

« Les tensions et les ressentiments entre les deux communautés, associés à des rumeurs de représailles, pourraient à tout moment donner lieu à de nouvelles vagues de violence », indique le rapport « qui pourraient également se manifester dans d'autres territoires de Mai-Ndombe ou de l'Équateur ».

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, Leila Zerrougui, a appelé à des mesures immédiates afin de rétablir l'autorité de l'État sur le territoire de Yumbi et créer les conditions de retour sûr et volontaire des personnes déplacées.

« La présence neutre d'institutions de l'État, y compris de la police, est importante pour maintenir l'ordre public et prévenir le risque de nouvelles violences », a déclaré Leila Zerrougui. Ceci est particulièrement important dans la perspective des élections législatives, nationales et provinciales, qui ont été retardées en raison de la violence, et qui doivent maintenant se dérouler dans le territoire de Yumbi le 31 mars prochain.

La Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a souligné l'importance de la justice et de la responsabilité, afin d'établir les faits et que les responsables rendent des comptes. Elle a proposé l'appui du Bureau aux enquêtes judiciaires en cours sur les violences.

« Il est essentiel de veiller à ce que les auteurs de ces crimes atroces soient punis, et que les nombreux femmes, enfants et hommes victimes de ces terribles violences obtiennent justice et assistance », a déclaré Michelle Bachelet. « J'encourage le gouvernement à initier un processus de réconciliation et de vérité entre les communautés Banunu et Batende, processus indispensable pour apaiser les conflits intercommunautaires et prévenir de nouvelles violences. »

FIN

* Le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, créé en février 2008, est la Division des droits de l'homme de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO) et le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC.

Pour lire le rapport complet allez vers:

<https://www.ohchr.org/EN/Countries/AfricaRegion/Pages/CDReports.aspx>

UN report details horrors of western DRC violence, urges action to prosecute those responsible and prevent further bloodshed

GENEVA (12 March 2019) – A special investigative mission to Yumbi territory in Mai-Ndombe province, in the west of the Democratic Republic of Congo, found that horrific intercommunal attacks carried out between 16 and 18 December 2018 at four locations were planned and executed with the support of customary chiefs and may amount to crimes against humanity.

The UN Joint Human Rights Office in the DRC* initiated an investigation following reports that as many as 890 people had been killed and thousands displaced as a result of clashes between the Banunu and Batende communities.

The investigation team was able to verify that at least 535 men, women and children were killed and 111 others injured in Yumbi town, Bongende village and Nkolo II village. In addition, almost 1,000 buildings, mostly houses as well as some churches, schools and health centres were destroyed or looted. The investigative team was unable to reach a fourth location, Camp Nbanzi, where attacks were also reported. The number of casualties is likely to be higher, as the bodies of some who died are believed to have been thrown into the Congo River. It was also not possible to confirm the number of persons still missing as an estimated 19,000 people were displaced by the violence, 16,000 of whom crossed the Congo River into the Republic of the Congo.

The investigation found that the attacks, which were triggered by a dispute over the burial of a Banunu customary chief, followed strikingly similar patterns and were characterized by extreme violence and speed, leaving little time for people to escape. They were led by Batende villagers equipped with firearms, including hunting rifles, machetes, bows and arrows, and gasoline, and targeted Banunu villagers. People were attacked in the streets, in their homes and as they tried to flee.

The report details horrors documented such as a two-year-old reportedly thrown into a septic tank, and a woman reportedly brutally raped after her three-year-old child was decapitated and her husband killed. In some cases, witnesses report that victims were asked if they were Banunu, before they were killed. Many were killed as they tried to cross the Congo River. Others were burnt alive in their homes, and some survivors had serious burn injuries. In some cases, the attackers mutilated the bodies of their victims, cutting off heads, limbs and genitals.

“The similarity in the way the attacks were carried out indicated prior consultation and organization,” the report states. “Certain chiefs of Batende-majority villages were cited by many sources as having taken part in the planning of the attacks.”

The investigation concluded that the crimes documented in Yumbi may amount to the crimes against humanity of murder, torture, rape and other forms of sexual violence, as well as persecution.

The report stresses that the violence was facilitated by the absence of State action to prevent it, noting that “provincial authorities appear to have failed in their responsibility to protect the population.” In spite of clear signs of rising tensions and an increased risk of violence, no steps were taken to reinforce security ahead of the attacks.

The report warns of the risk of renewed violence.

“Tensions and resentment between the two communities, combined with rumours of reprisals, could give rise to new waves of violence at any time,” the report states “which could also flare up in other territories of Mai-Ndombe or Equateur.”

The Special Representative of the UN Secretary-General in the DRC, Leila Zerrougui, called for urgent measures to restore the authority of the State in Yumbi territory, and to create conditions for the safe and voluntary return of those displaced.

“The neutral presence of State institutions, including the police, is important to maintain law and order and to prevent the risk of further violence,” Zerrougui said. This is particularly important in the run-up to national and provincial legislative elections, which were delayed due to the violence and are now due to take place in Yumbi territory on 31 March.

UN High Commissioner for Human Rights Michelle Bachelet stressed the importance of justice and accountability to establish the facts and hold those responsible accountable. She offered the support of the Office to ongoing judicial investigations into the violence.

“It is crucial to ensure that the perpetrators of these terrible crimes are punished and that the many women, children and men who were victims of this terrifying violence receive justice and support,” Bachelet said. “I also urge the Government to initiate a process of truth and reconciliation between the Banunu and Batende communities, which will be essential in addressing feelings of intercommunal conflict and preventing further violence.”

ENDS

* The UN Joint Human Rights Office, which was established in February 2008, is the Human Rights Division of the UN Stabilization Mission in the DRC (MONUSCO) and the Office of the UN High Commissioner for Human Rights in the DRC.

To read the full report (French), go to:

<https://www.ohchr.org/EN/Countries/AfricaRegion/Pages/CDReports.aspx>